



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 mars 2022
(OR. fr)

6895/22
CRS CSA 6

COMPTE RENDU SOMMAIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
7 mars 2022

RÉSUMÉ

Page

1	Adoption de l'ordre du jour.....	3
---	----------------------------------	---

Points sans débat (I)

2.	Compte rendu sommaire de la 1666ème réunion du CSA	3
----	--	---

Points avec débat (II)

3.	Conclusions sur les cycles du carbone durables	3
----	--	---

Divers

4.	a)	Prix européens de la production biologique.....	3
	b)	Suivi de la vidéoconférence informelle extraordinaire des ministres de l'agriculture le 2 mars 2022: situation des marchés agricoles suite à l'invasion de l'Ukraine et soutien à l'Ukraine	3
	c)	Organisation des travaux futurs	4

1. **Adoption de l'ordre du jour** 6869/22

L'ordre du jour a été adopté.

Points sans débat (I)

2. **Compte rendu sommaire de la 1666ème réunion du CSA** 6801/22

Le CSA a approuvé le compte rendu sommaire.

Points avec débat (II)

3. **Conclusions sur les cycles du carbone durables** 5941/1/22 REV 1
Examen du projet de conclusions du Conseil

Le CSA a discuté le deuxième projet de conclusions du Conseil sur l'agriculture bas carbone sur la base du document 5941/1/22 REV 1.

La présidence analysera les commentaires fournis afin de préparer une version révisée qui sera discutée lors d'une prochaine réunion du CSA.

Divers

4. a) **Prix européens de la production biologique** 6449/22
Informations communiquées par la Commission WK 2716/2022

Le CSA a pris note des informations fournies par la Commission et des observations formulées par les délégations à ce sujet, ainsi que de la réponse de la Commission.

- b) **Suivi de la vidéoconférence informelle extraordinaire des ministres de l'agriculture le 2 mars 2022: situation des marchés agricoles suite à l'invasion de l'Ukraine et soutien à l'Ukraine**
Informations communiquées par la Commission

Le CSA a pris note des dernières informations fournies par la Commission sur la situation des principaux marchés agricoles à la suite de l'invasion de l'Ukraine et des observations et questions des délégations, ainsi que des réponses de la Commission aux questions soulevées.

Le CSA reviendra sur ce sujet lors de sa prochaine réunion, en préparation de la réunion du Conseil « Agriculture et pêche » du 21 mars 2022.

c) Organisation des travaux futurs

La Présidence a fourni au CSA des informations sur la prochaine réunion du CSA qui se tiendra le 14 mars prochain, ainsi que sur la réunion du Conseil « Agriculture et pêche » du 21 mars 2022.

Concernant la réunion du Conseil «Agriculture et pêche» du 21 mars:

- la délégation autrichienne a demandé un point divers sur la valorisation du potentiel des protéines végétales en Europe conformément aux objectifs du Pacte Vert.
- la délégation hongroise a demandé un point divers sur la déclaration commune des ministres de l'agriculture du groupe Visegrad et de la Bulgarie, de la Croatie, de la Roumanie et de la Slovénie sur la contribution de leurs plans stratégiques de la PAC à une agriculture européenne plus juste et plus verte.

Le CSA a accepté que ces deux points divers soient tenus en séance publique conformément à l'article 8, paragraphe 2 du règlement intérieur du Conseil.
